



RAPPORT de mandature

2021 - 2026

CRSA OCCITANIE



LE MOT DU PRÉSIDENT

DE LA CRSA OCCITANIE

PR LAURENT SCHMITT



“C’est un grand honneur d’avoir pu participer et échanger au sein de la CRSA d’Occitanie avec tous ses membres impliqués, enthousiastes, dynamiques. Elle représente les forces vives de la Démocratie en Santé.

Mes remerciements s’adressent également à la DUAJIQ de l’ARS pour son rôle constant de soutien et d’aide au bénéfice de la CRSA.

Une citation que j’ai souvent utilisée est celle de Paul VALERY « Les esprits valent ce qu’ils exigent, je vaud ce que je veux ». Il en va de même pour les institutions. Elles valent ce qu’elles veulent mais aussi par l’image qu’elles donnent et la conduite de leurs membres. La participation à la CRSA est bénévole et le temps que chacun y consacre est un temps dévolu à la cause commune, sans attente de retour mais au bénéfice de la démocratie en santé d’une région.

Dans les éléments qui suivent apparaissent des actions réalisées par chacune des commissions et leurs propositions pour la prochaine CRSA. Il faut remercier tous les membres de ces commissions pour l’énergie et le temps qu’ils y ont consacré mais aussi présidents et vice-présidents.

Quelques suggestions concernant l’évolution des CRSA :

- Elles doivent exercer un devoir d’alerte et de signalement. Il ne s’agit pas d’un droit d’ingérence mais plus exactement d’une défense du citoyen. Ceci concerne les établissements médico-sociaux, la santé environnementale ou encore l’accès aux soins.
- Le citoyen doit pouvoir connaître l’existence de la Conférence et lui adresser des commentaires, des questions ou des signalements en cas de dysfonctionnement. La forte implication des représentants des usagers donne à la CRSA la qualité de porter cette voix et de l’amplifier.
- Les conditions d’exercice du soin représentent des éléments nobles et utiles pour la société. Ils peuvent connaître des erreurs ou des manquements de différentes natures. Il appartient à la CRSA souvent, en lien avec les comités d’éthique, de donner un avis ou des recommandations pour améliorer ce service rendu.

Cette mandature aura tenté d’encourager les synergies entre les différentes commissions, de mettre en lumière les inégalités sociales et territoriales de santé, de promouvoir la démocratie en santé sous différentes formes. Ne doutons pas que la prochaine CRSA amplifiera et améliorera ces quelques esquisses ainsi dégagées. ”

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS OCCITANIE

FRANÇOIS MENGIN-LECREULX



“ Ce rapport vient clôturer cinq années de travaux de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Occitanie. Il témoigne de la vitalité de la démocratie en santé dans notre région et de l'engagement de celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Pour l'ARS Occitanie, la démocratie en santé constitue une composante essentielle de la construction des politiques régionales de santé. Celles-ci ne peuvent se construire uniquement depuis l'Agence : elles doivent partir des besoins des habitants, s'enrichir de l'expérience des usagers et des professionnels et prendre en compte la diversité de nos territoires.

La mandature 2021-2026 en apporte de nombreuses illustrations. Par ses travaux, ses avis et ses recommandations, mais aussi par le développement de nouvelles démarches de participation citoyenne et le renforcement des liens avec les territoires, la CRSA a contribué à éclairer les enjeux de santé et à nourrir l'action régionale.

Ce rapport constitue ainsi à la fois un **bilan et un passage de relais**. Il fait notamment apparaître une ambition forte pour la prochaine mandature : mieux relier la parole à l'action, mieux suivre les recommandations formulées et mieux rendre compte de leurs effets.

L'ARS doit prendre toute sa part de cette exigence. Toutes les recommandations ne pourront nécessairement trouver une traduction dans nos politiques, mais nous devons pouvoir expliquer ce que nous en faisons, ce que nous retenons et, le cas échéant, ce que nous ne retenons pas et pour quelles raisons. C'est une exigence de transparence et de confiance.

La prochaine mandature devra poursuivre cette dynamique, renforcer encore les liens entre la CRSA, les conseils territoriaux de santé et les acteurs locaux, et prendre toute sa place dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de nos politiques régionales de santé.

La mandature qui s'achève transmet ainsi bien davantage qu'un ensemble de travaux : elle transmet une ambition, celle de faire de la démocratie en santé une composante à part entière de l'action publique en santé. ”

LA MANDATURE 2021-2026 EN QUELQUES CHIFFRES

RÉUNIONS

18

ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES

36

COMMISSIONS PERMANENTES

38

COMMISSIONS
SPÉCIALISÉES
'DROITS DES USAGERS'

20

COMMISSIONS
SPÉCIALISÉES
'MÉDICO-SOCIAL'

40

COMMISSIONS
SPÉCIALISÉES
'ORGANISATION DES SOINS'

27

COMMISSIONS
SPÉCIALISÉES
'PRÉVENTION'

11

GROUPES DE TRAVAIL
'LUTTE CONTRE LES
INÉGALITÉS SOCIALES
EN SANTÉ'

7

GROUPES DE TRAVAIL
'ATTRACTIVITÉ DES
MÉTIER S ET ACCÈS
AUX SOINS'

13

GROUPES DE TRAVAIL
'ACCÈS AUX SOINS DES
PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP'

10

GROUPES DE TRAVAIL
'DIRECTIVES
ANTICIPÉES ET FIN DE
VIE'

1

SÉMINAIRE COMMUN CSDU - GT ISS

Comment lutter contre les discriminations
et les inégalités sociales de santé dans les
parcours de soins ?

3

SÉMINAIRES DE LA CSDU

Rapport sur le Respect des droits des usagers
Place des proches aidants
Lutte contre la maltraitance

PRODUCTIONS

8

RECOMMANDATIONS

10

AVIS ET MOTIONS
EN AUTOSAINISSE

2

AVIS SUR LE PRS
ET SON AVENANT N°2

Retrouvez l'ensemble des productions de la CRSA sur le site :

 crsa-occitanie.fr

LA MANDATURE 2021-2026 EN QUELQUES FAITS MARQUANTS

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ARS-CRSA

La Commission Permanente de la CRSA s'est réunie le 27 mars 2024 pour une journée d'échanges sur les missions et actions de la CRSA et leurs impacts. Grâce aux regards croisés du Président de la Conférence Nationale de Santé et de Présidents d'autres CRSA, plusieurs perspectives de travail ont été identifiées.

A la fin de la journée, une **convention de partenariat entre la CRSA et l'ARS** a été signée.

Elle a pour objectifs de :

- Dynamiser la Démocratie en Santé et d'accroître l'autonomie et l'efficacité opérationnelle de la CRSA ;
- Mettre à disposition de la CRSA les moyens et les ressources pour lui permettre d'approfondir ses sujets d'intérêt, via un budget annuel de 200 000€.

Ce budget a notamment permis à la CRSA de :

- Recruter une chargée de mission dédiée, pour appuyer le fonctionnement de l'instance et favoriser la participation de ses membres.
- Financer des rapports et études pour alimenter ses travaux ;
- Soutenir des projets favorisant la participation des citoyens et usagers via les **Prix de la Démocratie en Santé en Occitanie**.

Prix de la Démocratie en Santé : la CRSA valorise des initiatives qui placent les usagers, les citoyens au coeur des décisions.



STRUCTURATION D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La CRSA a développé au cours de la mandature une **stratégie de communication**, dans l'objectif d'accroître la visibilité de l'instance, de mieux diffuser les travaux produits au grand public et aux interlocuteurs concernés, et de favoriser la transversalité au sein de la CRSA et en lien avec les CTS.

La communication de la CRSA s'est structurée autour de plusieurs outils :

- La création et l'alimentation du site internet crsa-occitanie.fr
- La création et l'alimentation de la page LinkedIn [CRSA Occitanie](#)
- L'édition bimestrielle d'un bulletin d'information de la démocratie en santé en Occitanie, en lien avec les CTS
- La création d'un **livret d'accueil** à destination des nouveaux membres de la CRSA et des CTS, pour faciliter leur appropriation du fonctionnement et des missions des instances de la démocratie en santé.

LA MANDATURE 2021-2026 EN QUELQUES FAITS MARQUANTS

DÉVELOPPEMENT DU LIEN INTER-CRSA

La mandature 2021-2026 a été marquée par le développement d'une dynamique inter-CRSA. Les Présidents et Présidentes de CRSA se sont réunis régulièrement pour partager leurs pratiques, leurs actualités et leurs sujets communs.

Cela a abouti, entre autres, à la rédaction et à la diffusion de communiqués inter-CRSA :

- en défense de l'aide médicale d'état,
- sur le financement de la démocratie en santé,
- ou encore sur le projet de réforme des ARS.

Communiqué inter-CRSA relatif au projet de transformation des ARS et de réforme de la gouvernance de la santé - 23 novembre 2025

LA FABRIQUE CITOYENNE EN SANTÉ

La CRSA a souhaité recueillir la parole de jeunes sur leurs difficultés, leurs aspirations, et leurs suggestions en matière de santé, pour contribuer à construire des réponses plus adaptées à leurs besoins.

Pour cela, elle s'est saisie de la dynamique de la Fabrique citoyenne en santé, démarche impulsée par l'ARS Occitanie pour associer les habitants à la construction de solutions et prise de décisions en santé.

La CRSA a ainsi organisé des cycles d'ateliers participatifs visant à échanger et réfléchir sur les questions de santé au sein des Ecoles de la 2e Chance de Montauban et Nîmes et de la Mission Locale de Perpignan, entre mai et juin 2026, avec 3 groupes de 10 jeunes entre 16 et 25 ans.



Ces ateliers ont permis aux jeunes de construire des recommandations et de venir les présenter devant la CRSA en Assemblée plénière le 25 septembre 2026.



BILAN DE MANDATURE CSDU

COMMISSION SPÉCIALISÉE 'DROITS DES USAGERS'



UNE COMMISSION ACTIVE :

La CSDU a organisé 2 séminaires présentiels par an, et a produit des avis et recommandations sur :

- L'accès aux soins des personnes en situation de handicap, notamment aux urgences ;
- La place du proche aidant dans les parcours de soins, en lien avec la CSMS ;
- Les directives anticipées, les soins palliatifs et la fin de vie ;
- Le fonctionnement et la dynamique des Commissions des Usagers (CDU), et la place des représentants des usagers.

UNE MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL SALUÉE :

- Coopération étroite avec la DUAJIQ* : un facteur clé de la vitalité de la Commission
- Travail en transversalité avec les autres commissions spécialisées
- Ouverture de la Commission et de ses groupes de travail à tous les représentants des usagers de la CRSA et aux intervenants extérieurs
- Réunions régulières en visioconférence

POINTS D'AMÉLIORATION IDENTIFIÉS :

- Mieux évaluer la mise en œuvre des recommandations
- Renforcer les liens avec les CDU, et les développer avec les Conseils de Vie Sociale (CVS)
- Développer et valoriser les retours d'expérience des établissements et du terrain
- Communiquer plus largement vers les usagers et le grand public
- Favoriser l'implication des membres non-représentants des usagers

PRIORITÉS PROPOSÉES POUR LA PROCHAINE MANDATURE :

- Maintenir une attention prioritaire aux publics les plus vulnérables
- Poursuivre les travaux engagés en transversalité :
 - Lutte contre les inégalités sociales de santé
 - Accès aux soins des personnes en situation de handicap
 - Partenariat en santé
 - Promotion de la bientraitance et lutte contre la maltraitance
- Développer le lien avec les CTS, et notamment avec leurs formations "expression des usagers"
- Suivre et mesurer l'impact des recommandations.

*DUAJIQ : Direction des Droits des Usagers, des Affaires Juridiques, et de l'Inspection Qualité de l'ARS Occitanie

BILAN DE MANDATURE CSOS

COMMISSION SPÉCIALISÉE 'ORGANISATION DES SOINS'



UNE COMMISSION QUI A SU RELEVER LE DÉFI DE LA RÉFORME DES AUTORISATIONS

1863

avis rendus sur les demandes d'autorisations entre 2021 et 2026

La CSOS salue :

- La richesse des échanges, la qualité des débats et l'investissement des membres dans l'étude concertée et contradictoire des dossiers.
- Des avis formulés de façon avisée et argumentée malgré le volume important de dossiers.
- La clarté des explications données par les équipes de l'ARS, leur pédagogie concernant les réformes en cours et l'analyse de l'évolution de l'offre de soin et de son implantation sur le territoire régional.

RÉSULTATS :

- Un impact certain sur la qualité des réponses aux besoins de santé malgré un avis consultatif
- Une contribution importante sur :
 - l'accès aux soins,
 - l'évolution de l'offre de soins,
 - l'attractivité des métiers de la santé (grâce à la mise en place d'un groupe de travail).

Avis de la CRSA Occitanie relatif à l'accès aux soins et à l'attractivité des métiers de la santé - 20 mars 2025



La CRSA a émis un avis à partir des travaux du groupe de travail "accès aux soins et attractivité des métiers de la santé" de la CSOS, qui a recensé les principaux dispositifs qui font consensus pour leur efficacité dans l'amélioration de l'accès aux soins et de l'attractivité des métiers.

Le groupe poursuit actuellement son travail en étudiant **les leviers et les freins du déploiement des Infirmier(e)s en Pratique Avancée** en Occitanie. Les conclusions seront présentées à la prochaine mandature de la CRSA.

BILAN DE MANDATURE

CSOS (2/2)

COMMISSION SPÉCIALISÉE 'ORGANISATION DES SOINS'



POINTS D'AMÉLIORATION IDENTIFIÉS :

- Attente d'une meilleure prise en compte des avis CSOS dans les décisions de l'ARS, et souhait de bénéficier d'une explication des motifs de décisions contraires aux avis CSOS.
- Meilleure répartition de la charge de travail - souhait d'un calendrier plus lisible et respecté.
- Certains projets ont été jugés insuffisamment préparés ou argumentés, la qualité des synthèses de dossiers est à harmoniser.
- Inquiétudes sur la financiarisation du système de santé (arbitrages guidés par la rentabilité, risque de dépriorisation des soins complexes ou peu rentables, tension entre logique économique et logique de soin)
- Concernant le fonctionnement de la commission : maintien du présentiel à privilégier, pour ne pas perdre le dialogue direct avec les promoteurs.

ACTIONS ET THÉMATIQUES À PRIORISER PAR LA PROCHAINE COMMISSION :

- Enjeu de formation et d'accompagnement des futurs membres de la commission à la compréhension des éléments réglementaires (notamment pour les représentants des usagers, du personnel, et les élus).
- Poursuite du rôle « socle » de la CSOS en matière d'instruction d'autorisations, et développement du suivi de la mise en œuvre des décisions (en matière de réponse au besoin, de conformité, de qualité).
- Suivi de la mise en œuvre du PRS 2023-2028 et contribution à la construction du futur PRS.
- Développement des réflexions engagées :
 - Accès aux soins
 - Accessibilité / réduction des inégalités sociales de santé
 - Collaboration entre établissements et professionnels libéraux
 - Prise en compte des parcours de soins dans la répartition des moyens à allouer
 - Attractivité des métiers.

BILAN DE MANDATURE CSMS

COMMISSION SPÉCIALISÉE DANS LES PRISES EN CHARGE ET
ACCOMPAGNEMENTS MÉDICO-SOCIAUX



ÉLÉMENTS À VALORISER :

La CSMS salue :

- La diversité et la pertinence des thématiques abordées : transformation de l'offre, grand âge, handicap, domicile, amendements Creton, attractivité des métiers ...
- Un espace de dialogue constructif, pour contribuer à l'évaluation des besoins, analyser leur évolution, et formuler des propositions.
- La capacité de la Commission à faire émerger des points de vigilance issus du terrain, au regard de politiques régionales comme nationales (exemples : plan 50 000 solutions, bilan de la loi Handicap de 2005, avis sur la réforme SAD).

Avis de la CRSA Occitanie relatif à la réforme "Services Autonomie à Domicile" - 15 octobre 2025



- La méthode de travail :
 - Qualité de l'animation et du lien avec la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie (DOSA) de l'ARS Occitanie
 - Au sein de la commission, regards croisés entre représentants d'usagers, gestionnaires, fédérations, professionnels, et intervenants extérieurs.
 - Coordination constructive avec les autres commissions (exemple : recommandations sur la place des proches-aidants co-construites avec la CSDU).

Avis de la CRSA Occitanie relatif à la place du proche-aidant dans les parcours de soins et d'accompagnement - 24 mars 2026



BILAN DE MANDATURE

CSMS (2/2)



COMMISSION SPÉCIALISÉE DANS LES PRISES EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

POINTS D'AMÉLIORATION IDENTIFIÉS :

- Meilleur suivi des recommandations et de leurs effets concrets (exemple: réunion ou tableau de suivi annuel)
- Davantage d'anticipation des réformes structurantes, pour que la commission puisse se positionner plus en amont
- Renforcement de l'analyse territoriale et des comparaisons départementales, en lien avec les CTS et les CDCA
- Meilleure association des personnes accompagnées et de leurs aidants
- Modalités pratiques : facilitation de la participation depuis toute l'Occitanie (hybride visio/présentiel).

ACTIONS ET THÉMATIQUES À PRIORISER PAR LA PROCHAINE COMMISSION :

- Vieillesse et choc démographique
- Virage domiciliaire et coordination des parcours
- Transformation de l'offre handicap
- Soutenabilité financière des établissements et services
- Attractivité des métiers et conditions de travail
- Éthique, qualité de l'accompagnement et participation des personnes
- ...

ENJEUX TRANSVERSAUX :

- Planification médico-sociale et effectivité de l'offre : adéquation des dispositifs aux besoins
- Coordination ARS / Conseils départementaux, en lien avec les CTS et CDCA

Une commission à conforter dans son rôle stratégique :

- Passer d'une logique consultative à une logique de suivi et d'évaluation
- Produire des avis opérationnels et territorialisés
- Renforcer la capacité d'anticipation des politiques médico-sociales

Attentes fortes pour l'avenir :

- Des politiques centrées sur les besoins réels des personnes
- Des moyens adaptés face aux tensions financières et RH
- Une transformation de l'offre plus lisible, coordonnée et équitable sur le territoire

BILAN DE MANDATURE CSP

COMMISSION SPÉCIALISÉE PRÉVENTION



ÉLÉMENTS À VALORISER :

- Approche variée des sujets de prévention et promotion de la santé :
 - Promotion des campagnes de vaccination et de dépistage
 - Santé mentale
 - Addictologie
 - Qualité de vie et « one health »
 - Campagnes soutenues par l'ARS (« Bon été, bons réflexes »...)
 - ...
- Qualité des interventions extérieures
- Diversité des participants et ressources parmi les membres
- Qualité de l'animation, malgré le départ de la présidente

POINTS D'AMÉLIORATION IDENTIFIÉS :

- Renforcer l'impact et la valorisation des recommandations
- Mieux articuler les travaux avec les préoccupations de terrain et les priorités régionales et nationales
- Mobiliser l'ensemble des membres dans la durée

ACTIONS ET THÉMATIQUES À PRIORISER PAR LA PROCHAINE COMMISSION :

Actions :

- Organisation d'un forum / colloque / journée en présentiel avec ateliers collaboratifs pour ancrer les échanges entre membres
- Veille de l'offre des acteurs de prévention et impact des restrictions budgétaires
- Bilan des actions menées dans le cadre des CLS / financées par l'ARS

Thématiques (à travailler en transversalité avec les autres commissions et groupes de travail) :

- Santé mentale, notamment des jeunes et prévention du suicide
- Prévention des addictions
- Approche « One Health »
- Lutte contre les fausses informations en santé
- Dépistage des cancers

MESSAGES POUR LA PROCHAINE MANDATURE

PRODUITS LORS DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE CRSA DU 9 JUIN 2026

Mieux communiquer pour agir sur les politiques de santé

- ❖ Engager l'ensemble des membres de la CRSA dans le relai des productions : participer à la CRSA implique une réciprocité de la faire connaître, la mentionner et l'associer dans la structure que l'on représente
- ❖ Communiquer vers le grand public : par exemple, médiatiser un « plaidoyer du Président » à échéance régulière
- ❖ Produire des messages courts, clairs, synthétiques

Assurer la continuité des travaux engagés dans une perspective de transversalité

- ❖ Continuer à « casser les silos »
- ❖ Travailler davantage avec les instances de démocratie en santé au niveau départemental (CTS, CDCA), régional (CESER) et national (CNS)
- ❖ Impliquer l'ensemble des partenaires : conseils départementaux, élus, Education Nationale...

Suivre la mise en œuvre et l'impact des avis et recommandations produites

Equilibrer les sujets traités

- ❖ Renforcer la place du médico-social

Assurer l'accueil et la formation des nouveaux arrivants

- ❖ Webinaire, livret d'accueil, journée de sensibilisation...

Se battre pour que la démocratie en santé persiste !